



Lucie Aubrac
Paris 11

Compte rendu du conseil de classe de 6B - 3ème trimestre Établi par les parents délégués FCPE de la classe

Coordonnées des parents délégués :

Nom - Prénom	Nom - Prénom
Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone
Mail	Mail

Liste des présents (conseil de classe en distanciel, par Zoom) :

- Principale (préside le conseil) : Mme Mengin
- Professeur principal : Mme Ritaly, professeur de SVT
- Enseignants : Mme Marzouki, professeur d'Allemand, Mr Lasne professeur de Mathématiques
- Délégués des élèves : Ysé Mathieu-Mahias, Ulysse Babinet
- Délégués des parents : Ariane Dollfus, Isabelle Flahault

Informations transmises par la principale :

Mme Mengin fait un point sur le confinement et la reprise obligatoire des cours le 22 juin. Elle précise que les élèves ayant eu des difficultés d'organisation ou d'accès à Internet lors du confinement ne seront pas pénalisés. Le climat de ce conseil était à la bienveillance à l'égard de tous les élèves. La totalité des élèves passe en 5ème.

Concernant la reprise des cours, la classe retrouvera son emploi du temps d'avant le confinement, à l'exception de la piscine du lundi. La cantine devrait être proposée en priorité aux familles en difficulté, sachant qu'il faut tenir compte des règles de distanciation (à savoir qu'il ne peut y avoir que 50 élèves par service de cantine, et seulement 3 services par jour, pour 350 élèves demi-pensionnaires durant l'année). La musique reprendra sans utilisation des instruments. L'absence de professeurs devrait permettre une autorisation de sortie plus souple – à l'instar de la période de grèves du premier trimestre – afin que les élèves puissent rentrer chez eux dans la journée. Et ce, à condition de venir chercher son enfant ou de mettre un mot accordant cette autorisation de sortie. Mme Mengin évalue à 10% le taux d'absence global à venir des professeurs de l'ensemble du collège.

Appréciation générale du professeur principal, Mme Ritaly :

Mme Ritaly estime que la classe s'est bonifiée pendant le confinement. Elle trouve qu'ils ont beaucoup grandi, ont généralement fait preuve de grande autonomie dans le travail à distance. Elle les a trouvés assez sereins lors de la reprise des cours la semaine dernière.

Délégués parents :

Mme Mengin invite les délégués de parents d'élèves à prendre la parole. Nous avons mentionné la difficulté des élèves (et des parents) à s'y retrouver dans les multiples supports utilisés par les professeurs lors du confinement (ENT, blog, Pronotes...). Mme Ritaly a précisé que cette situation était aussi très nouvelle pour les professeurs, et que chacun d'eux a fait au mieux.

Mme Mengin a reconnu ces difficultés qui ont commencé avec le grand bug de l'ENT au tout début du confinement. Elle a précisé que la direction du collège a procédé elle-même à la distribution de cours sur papier aux élèves en situation de fracture numérique. La DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la

Ville de Paris) a donné quelques ordinateurs, et Le Picoulet (situé en face du collège) a ouvert ses portes pour les élèves en difficulté. L'Association « Feu Vert » a également apporté son aide. Le Collège a organisé, à l'initiative de Mme Billaud et de Mme Mengin, ainsi qu'avec le relais de la FCPE, une collecte alimentaire qui a rencontré un vif succès, salué par la direction du collège.

Nous avons d'autre part mentionné l'absence d'intervention du professeur du groupe d'Orchestre lors du confinement. Mme Mengin regrette cet état de fait.

Concernant le rendu des manuels déjà effectué, Mme Mengin rappelle que ce timing de mi-juin est toujours le même. Il sera fait recours jusqu'à la fin de l'année au rétro-projecteur ainsi qu'aux photocopies pour la gestion des cours. Isabelle Flahault a communiqué un lien permettant d'accéder à la version numérique des manuels, accès accordé par les éditeurs de livres scolaires à l'occasion du confinement. Le lien est le suivant : <https://www.lesediteursdeducation.com/actu/covid-19-les-editeurs-deducation-mettent-gratuitement-leurs-manuels-numeriques-a-la-disposition-de-tous-les-eleves/>

Concernant le rattrapage scolaire éventuel durant l'été, dénommées « Vacances apprenantes » par le Ministre de l'Éducation nationale, Mme Mengin a signalé que celui-ci devrait se mettre en place sur Paris, mais pas au Collège Aubrac, qui fera l'objet de travaux importants cet été (notamment les escaliers A et B). Les cours pourraient avoir lieu au Collège Beaumarchais sur la base du volontariat pour les professeurs, mais ces informations encore parcimonieuses seront détaillées plus tard.

Concernant les langues à choisir en 5ème, il faudra faire savoir très rapidement à Mr Parcou le choix d'une langue ancienne (latin et/ou grec) dispensée à raison d'une heure par semaine. Le latin pourra être testé sur l'année de 5ème et éventuellement abandonné à la fin de cette 5ème. Mais tout suivi en 4ème doit être continué en 3ème. Les langues vivantes, elles, sont choisies automatiquement : tout élève apprenant l'allemand en 6ème, commencera l'anglais en 5ème. Tout élève apprenant l'anglais en 6ème commencera l'espagnol en 5ème.

Délégués élèves :

Les délégués des élèves ont confirmé la difficulté de retrouver le travail à faire dans les différents supports numériques de dialogue avec les professeurs. Ils ont également mentionné les situations parfois difficiles connues par certains camarades pendant le confinement, ce qui a permis aux professeurs de mieux comprendre certains cas.

Étude au cas par cas des élèves.

Il est ensuite procédé à l'examen au cas par cas des élèves, dans cette situation très particulière du confinement. L'esprit des professeurs était très bienveillant. Tous les élèves passent en 5ème, le redoublement n'ayant à ce stade aucun effet positif, a précisé Mme Mengin. L'investissement aux cours en vidéo était assez bon dans l'ensemble, mais beaucoup moins, -pour certains-, dans leur rendu de travaux écrits. Sept élèves décrocheurs seront particulièrement suivis l'an prochain, afin de rattraper les retards d'apprentissage.

Il est mentionné également que, **compte tenu de la situation, aucune récompense, ni mention ou avertissement n'est accordé ce trimestre.**

À la fin du conseil, Mme Ritaly rappelle que les **bulletins ne seront pas envoyés par la poste, mais disponibles sur Pronotes.**

Ce compte-rendu est rédigé par les parents délégués qui restent à votre disposition, en particulier si vous souhaitez savoir ce qui a été dit à propos de votre enfant lors de ce conseil de classe.

Mail : fcpe.paris11.collegeaubrac@gmail.com

Notre blog : <http://fcpe75-lucie-aubrac.hautetfort.com>

Pour adhérer à la FCPE : <https://www.fcpe75.org/oui-jadhère-en-ligne/>